

# **CONCERTATION PREALABLE AU PROJET « AIRVAULT 2025 »**

ATELIER N°1 « ENJEUX D'AMENAGEMENT, SOCIETAUX, ET ECONOMIQUES » DU 12 JUILLET 2021 Salle des fêtes de Borcq-sur-Airvault — 18h-20h

#### *Intervenants*

- Bruno MANIVET, Directeur de la cimenterie Ciments Calcia d'Airvault
- Bernard BILLY, Responsable Performance de la cimenterie Ciments Calcia d'Airvault
- Philippe LAPART, Directeur Région Atlantique Méditerranée, TRATEL
- Alain GIRAULT, Directeur général des services du SMITED 79
- Emmanuelle CREPEAU, Garante CNDP
- Claude RENOU, Garant CNDP
- Isolde RIVAS, Animatrice NEORAMA

### Nombre de participants

Au total, **7 participants** étaient présents à l'atelier dont **une personne** en visioconférence.



#### **OUVERTURE**

#### Isolde RIVAS, animatrice NEORAMA

Isolde RIVAS accueille les participants et les remercie de leur présence à ce premier atelier sur les « enjeux d'aménagement, sociétaux et économiques », inscrit dans la concertation préalable du projet « Airvault 2025 ».

Cet atelier est le premier d'une série de 3 rencontres, chacune dédiée à une thématique spécifique. Ce premier temps de rencontre avec l'équipe projet et les garants a pour objectifs de : présenter et rappeler les points clés du projet, répondre aux questions, recueillir les remarques et commentaires, mais aussi approfondir certaines thématiques. Les intervenants sont présentés.

Cet atelier se déroule en plusieurs parties. Un premier temps permet de présenter les points clés du projet et de recueillir les questions et interventions des participants. Une première thématique sur les enjeux de développement local est ensuite abordée, suivie pour finir d'une présentation de la phase chantier. Pour chacun des deux thèmes abordés, un temps de participation et d'échanges est prévu afin que tous puissent s'exprimer et contribuer sur les sujets.

# LA CONCERTATION PRÉALABLE ET LES GARANTS

Emmanuelle CREPEAU et Claude RENOU, garants de la concertation « Airvault 2025 »

Les garants de la concertation expliquent leurs fonctions dans le cadre de la concertation.

Claude RENOU est garant depuis 2017, la concertation d'Airvault est sa cinquième mission.

La CNDP (Commission Nationale du Débat Public) est une instance indépendante, créée en 1998, qui a vu sa fonction et ses pouvoirs fortement renforcés par une ordonnance de 2016 ayant notamment modifié le code de l'environnement en 2017. Dans le cadre de cette procédure réglementaire, le budget général du projet se situant entre 250 et 300 millions d'euros, la CNDP avait le choix d'organiser un débat public ou une concertation préalable. Il a été décidé qu'une concertation préalable avec deux garants serait réalisée.

Emmanuelle CREPEAU travaille dans un PNR (Parc Naturel Régional). Elle explique les missions des garants. Ils assurent les principes fondamentaux de participation et d'information du public. Dans cette procédure, il leur est important d'assurer la transparence des informations transmises au public pendant les temps d'échanges et sur le site. Les informations doivent être claires et de qualité. Cette transparence est importante aussi pour pouvoir contribuer, avoir un avis sur le projet et le connaître. Les garants s'assurent aussi que chacun puisse s'exprimer, obtenir une réponse à sa question, et ce même en cas d'absence à des réunions, mais aussi que chacun puisse argumenter et être écouté lors de sa prise de parole.

Les garants sont indépendants : ils n'ont pas d'avis sur le projet, et veillent simplement au bon déroulement de la concertation et de la participation du public.

À l'écoute de chaque participant, ils recueillent les avis sur le processus de concertation (notamment par les formulaires distribués à cette réunion), répondent aux questions et sont



joignables par e-mail : <a href="mailto:emmanuelle.crepeau@garant-cndp.fr">emmanuelle.crepeau@garant-cndp.fr</a> et <a href="claude.renou@garant-cndp.fr">claude.renou@garant-cndp.fr</a> et <a href="mailto:claude.renou@garant-cndp.fr">cndp.fr</a>. Ces adresses sont aussi disponibles sur le site internet <a href="www.concertation-airvault2025.fr">www.concertation-airvault2025.fr</a>.

Les garants invitent les participants à la réunion publique à remplir un formulaire pour donner leur avis sur la concertation et son processus.

Isolde RIVAS présente les objectifs d'une concertation préalable du public, qui a plusieurs fonctions : informer et écouter les participants, mettre à disposition un large panel d'outils pour recueillir les avis et contributions, associer des temps d'échanges et des espaces de participation pour faire vivre la concertation.

Les modalités de participation à ces procédures sont multiples :

- Les réunions publiques, temps collectifs généraux : celle de lancement a eu lieu le 5 juillet, et celle de la fin de la concertation aura lieu le 21 septembre à 18h
- 3 ateliers thématiques pour approfondir certains sujets :
  - o Enjeux d'aménagement, sociétaux et économiques : ce jour
  - o Enjeux environnementaux et suivi : jeudi 2 septembre à 18h
  - Enjeux patrimoniaux et culturels : mardi 14 septembre à 18h
- Des permanences d'information pour venir à la rencontre de l'équipe projet :
  - Sur le marché d'Airvault les 3 et 10 juillet et le 28 août, sur le marché de Saint-Loup-Lamairé le 29 août
  - o Par téléphone tous les mardis de 16h30 à 18h30 au 06 50 64 64 08
  - Dans la salle du CCAS d'Airvault de 9h à 11h, les 6 et 13 juillet et les 3 et 22 septembre
- Des visites guidées d'une heure de la cimenterie (sur inscription) : de 14h à 18h, les 8 et 11 septembre
- Les registres de contribution :
  - En version numérique, sur le site du projet <u>www.concertation-airvault2025.fr</u>.
    Ce site est un espace d'informations et un espace d'échanges, grâce au forum et au registre numérique (qui permet de déposer des contributions).
  - En version papier, au siège de la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet et les mairies de Saint-Loup-Lamairé, Airvault, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les-Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux.
- Par courrier
  - Électronique : contact@concertation-airvault2025.fr
  - En libre réponse (service postal gratuit) : Cimenterie Ciments Calcia Libre réponse n° 93569 79600 Airvault

Certaines concertations plus ciblées auront lieu à destination de publics spécifiques. L'une réunira la Commission de Concertation et de Suivi de l'Environnement avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire. Une réunion d'information avec les salariés de la cimenterie aura aussi lieu. A la cimenterie, un registre de contributions est disponible pour recueillir les contributions des salariés.



### LES POINTS CLÉS DU PROJET

Bruno MANIVET, Directeur de la cimenterie d'Airvault et Bernard BILLY, Responsable Performances de la cimenterie d'Airvault

Bruno MANIVET présente le Groupe Ciments Calcia et l'usine d'Airvault. Il s'agit de la filiale française de Heidelberg Cement, un des acteurs principaux des matériaux de construction dans le monde (premier acteur mondial pour le granulat et le béton et deuxième acteur mondial pour le ciment).

Le projet en lui-même répond à la feuille de route de décarbonation publiée par le Groupe, qui vise la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> mais aussi la neutralité carbone sur le produit béton sur son cycle de vie en 2050.

Une expression concrète de cette feuille de route est l'approbation d'un investissement de 400 millions d'euros en France, dont 300 millions environ dévolus à la cimenterie d'Airvault. Cet investissement permettra à l'usine de devenir une référence majeure en Europe pour la réduction de l'empreinte carbone, le développement de l'économie circulaire et l'intégration locale.

L'industrie cimentière fait face à de nouveaux besoins qui créent de nouveaux enjeux auxquels le projet doit répondre. Il s'agit notamment de :

- La réduction de l'empreinte environnementale en engageant la décarbonation ;
- Le maintien de la compétitivité de l'industrie cimentière ;
- Une réponse aux attentes du marché de l'Ouest de la France ;
- Le besoin de moderniser certains équipements.

Le projet va faire évoluer une grande partie de la chaine de production et ainsi permettre de répondre à plusieurs enjeux.

- Enjeux environnementaux

L'objectif est de réduire d'environ 27 % les émissions de  $CO_2$  à la tonne de ciment et d'augmenter l'usage de combustibles alternatifs tels que les CSR (Combustibles Solides de Récupération).

Enjeux règlementaires

Grâce à cette modernisation, les émissions de NOx et de SO<sub>2</sub> à la tonne de clinker seront aussi diminuées.

- Enjeux liés à la dynamique locale

La cimenterie d'Airvault est un acteur majeur de l'économie locale, avec plus de 130 salariés présents sur le site (métiers dans la carrière, dans la production, la maintenance, l'expédition, le laboratoire, la sécurité/qualité/environnement). Elle génère aussi un peu



plus de 300 emplois indirects, notamment sur les filiales de l'économie circulaire et la valorisation de combustibles alternatifs, la maintenance, et les transports.

#### - Enjeux industriels

Les améliorations induites par le projet permettront à l'usine d'être autonome en production de clinker et d'ainsi lui donner la capacité de subvenir et s'adapter à la demande du marché.

#### Enjeux humains

Les compétences du personnel seront amenées à être développées pour faire fonctionner cette nouvelle ligne de cuisson composée de technologies de pointe. De la même manière, l'usine, grâce à cette modernisation deviendra une référence et permettra d'accroître l'attractivité du site.

Le projet sera réalisé à proximité des lignes de cuisson existantes, afin de permettre une continuité de production de ciment pendant la construction. Cela portera l'emprise de l'usine à 44 ha, en incluant la base vie et la zone de pré-montage.

La modernisation des installations repose sur trois piliers :

- Le remplacement des deux lignes de production de clinker actuelles par une unique ligne voie sèche avec précalcinateur, utilisant les meilleures techniques disponibles ;
- Le traitement des rejets atmosphériques avec les meilleures techniques disponibles, permettant la diminution des incidences environnementales ;
- La modernisation des ateliers de broyage comprenant l'amélioration de la flexibilité pour permettre une meilleure réponse aux évolutions du marché.

Au total, le projet engage la modernisation de 80 % des installations pour un coût prévisionnel estimé à 285 millions d'euros. Concernant le calendrier, la mise en service de cette nouvelle ligne de production est prévue pour 2025.

Bernard BILLY présente le projet de modernisation de la cimenterie.

Lors de l'étape du concassage, les blocs qui ont été évacués des trois carrières sont réduits à une dimension de 8 centimètres. Lors du broyage de cette matière première sont ajoutés des correctifs (sable, alumine, fer) afin de composer le « cru ». Pour l'instant, l'étape de broyage est réalisée par 2 broyeurs à boulets horizontaux, qui sont des tubes rotatifs contenant des boulets d'acier. Sous l'effet du choc des boulets, la matière est broyée. Demain, la matière sera broyée dans un broyeur vertical dans lequel la matière est broyée entre une piste et des galets. Le cru est stocké dans des silos situés juste après le broyage. L'objectif de ces étapes est d'obtenir une composition chimique la plus stable possible pour pouvoir réaliser une bonne cuisson.



Dans le cadre du projet, la matière sera envoyée en haut d'une tour à cyclones de 5 étages d'une hauteur de 135 mètres afin d'être préchauffée. La matière se réchauffera en descendant les différents étages de la tour à cyclones alors que les gaz chauds, en provenance du four, se refroidiront en la remontant.

La matière est ainsi introduite dans le four à une température de 900 à 1000°C et en grande partie décarbonatée, c'est-à-dire que le calcaire est transformé en Chaux.

Dans le four se produit le phénomène de clinkérisation à une température de 1450°C. La chaux se combine avec la silice, l'alumine et le fer. Cela donne une roche artificielle appelée clinker qui sert à faire le ciment.

Pour conserver les propriétés chimiques du clinker, on refroidit ce dernier avec de l'air froid de telle sorte que la matière passe d'une température d'environ 1 400°C en sortie de four, à 80°C/100° C maximum à la sortie du refroidisseur.

Avec le projet de modernisation, les process des étapes de pré-homogénéisation et de cuisson auront complètement évolué. En effet, les deux lignes de cuisson actuelles en voie semi-sèche, seront remplacées par une seule ligne en voie sèche avec précalcinateur, disposant des meilleures techniques disponibles.

Plusieurs qualités de ciments sont produites à l'usine. Elles se définissent par la finesse du produit issu des broyeurs et les ajouts de matériaux (calcaire, laitier de haut fourneaux, gypse...) à ce produit. Cela permet d'avoir des applications différentes. L'usine d'Airvault fabrique 8 qualités de ciments différentes, qui répondent aux différents besoins des clients.

Le ciment produit est mis dans des silos et expédié en vrac (à plus de 80 %) ou en sacs.

Un bureau d'étude analyse les incidences que pourrait avoir le projet. Plusieurs thématiques sont étudiées :

- Le milieu physique, humain et paysager;
- La biodiversité;
- Les risques, nuisances et pollutions pour limiter les nuisances lumineuses, bruits, odeurs, mais aussi assurer une bonne gestion des eaux ;
- L'urbanisme;
- La phase chantier actant les incidences pendant les travaux et les mesures associées.

#### **TEMPS D'ECHANGES**

Il est demandé ce qui sera rejeté par la cheminée.

La tour à cyclones est fondée sur un échange de chaleur, pour préchauffer la matière. Les gaz sortant du four sont injectés dans le broyeur à cru, dans le but de sécher la matière. À la suite de cette étape, ils passent dans un premier temps par des filtres pour être dépoussiérés et dans un second temps dans un laveur de gaz avant d'être évacués par la cheminée. La hauteur de cette tour permet un rejet du gaz vers l'atmosphère et ainsi d'éviter les retombées.

Une seconde question porte sur les potentielles incidences sur la santé.



Lors du renouvellement de l'autorisation préfectorale, des mesures du SO₂ ont été faites pour évaluer les retombées. Il a été acté que les résultats étaient inférieurs au seuil de qualité de l'air, lui-même inférieur au seuil règlementaire.

Une autre question concernait le périmètre du projet afin de savoir s'il y avait un impact sur les terres agricoles et combien de temps cela va être effectif avant d'envisager un agrandissement de l'usine.

Le projet n'empiètera pas sur les terrains alentour n'appartenant pas à Ciments Calcia. Il sera construit sur une zone dans l'enceinte du site. L'artificialisation ne se fera donc pas aux dépens de terres agricoles. Les logiques de gestion des carrières sont quant à elles différentes de celles du projet. En effet, elles fonctionnent sur autorisation préfectorale distincte. Il est rappelé qu'une fois qu'une partie de carrière n'est plus en service, les terrains font l'objet d'une réhabilitation et peuvent notamment devenir des terres agricoles.

Une dernière question est posée sur l'impact de l'usine sur l'économie locale.

Cette intervention permet une transition sur la suite de l'atelier qui permettra d'y répondre.

## LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Bruno MANIVET, Directeur de la cimenterie d'Airvault et Alain GIRAULT, Directeur général des services du SMITED 79

L'usine d'Airvault emploie aujourd'hui plus de 130 personnes sur site et plus de 300 personnes indirectement dans des métiers complémentaires aux besoins de l'usine comme le transport, la valorisation, ou la maintenance. Au total, cela équivaut à environ 600 000 heures de travail sur Airvault.

Bruno MANIVET explique le fonctionnement de la cimenterie dans l'économie circulaire.

L'usine valorise aujourd'hui 50% de combustibles alternatifs en substitution aux combustibles fossiles. Ils sont générés par les collectivités, entreprises, et autres structures locales qui produisent des CSR (Combustibles Solides de Récupération). Ces combustibles ont un pouvoir calorifique et peuvent générer de l'énergie ce qui permet de les valoriser à la place d'un combustible fossile comme le charbon.

Plusieurs types de combustibles alternatifs sont utilisés par la cimenterie :

- Les combustibles à base de biomasse (à base de végétaux) ;
- Les combustibles solides de récupération (CSR) issus d'un traitement des déchets industriels et ménagers de la collectivité ;
- Les liquides énergétiques (solvants).

Ces déchets sont brûlés avec une flamme de 2 000°C. A cette température, propre au process cimentier, tout est brulé.

Après la modernisation du site d'ici 2025, l'utilisation des combustibles alternatifs représentera 88 % de l'énergie utilisée par l'usine majoritairement via l'utilisation de CSR. Les



12 % restants seraient assurés par l'usage de gaz ce qui permettrait pour l'usine à terme de s'affranchir de l'usage des autres combustibles fossiles (coke, charbon). L'augmentation de la part biomasse dans les combustibles utilisés sur le site permettrait ainsi la réduction de l'empreinte carbone du clinker produit.

La même logique est appliquée pour la valorisation de la matière, notamment des déchets de l'industrie de l'alumine et du fer. Ils sont utilisés en mélangeant les différentes matières pendant la préparation afin de diminuer l'usage de matières premières (environ 30 000 tonnes par an).

Alain GIRAULT, directeur général des services du SMITED 79, explique le fonctionnement du syndicat départemental de valorisation des déchets des Deux Sèvres et le partenariat qui les lie à la cimenterie. Leur fonction est d'organiser la collecte et le tri afin de permettre la valorisation d'un certain nombre de produits (compost, métaux, CSR...). Cela découle d'une étude de faisabilité sur l'utilisation via la collecte, le tri et le traitement d'une fraction des déchets issus de la collecte dans les années 2000. Depuis 2012, un partenariat est en vigueur avec Ciments Calcia pour permettre de fournir des combustibles alternatifs nécessaires au bon fonctionnement de la cimenterie.

Un projet de rénovation de l'usine du SMITED 79 est réalisé en même temps que celui de modernisation de la cimenterie. Cette rénovation va permettre d'améliorer la sécurité des employés mais aussi de diminuer les risques incendies et augmenter la part de matière valorisée dans les années à venir et d'augmenter la production de CSR produit, la portant de 5 500 à 19 000t environ.

### **TEMPS D'ECHANGES**

Il est demandé si des partenariats financiers entre les acteurs présents existent.

Entre Ciments Calcia et le SMITED 79, il n'y a pas de participation financière. Les CSR sont valorisés à la tonne fournie par SMITED à Ciments Calcia. Tratel est quant à elle une filiale du groupe.



### LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Bernard BILLY, Responsable Performances de la cimenterie d'Airvault et Philippe LAPART, Directeur Région Atlantique Méditerranée

La cimenterie influe sur la circulation routière de deux manières :

- par ses flux entrants qui sont nécessaires concernant l'approvisionnement :
  - o en ajouts (gypse, laitiers, cendres, adjuvants...);
  - en clinker (ces flux sont voués à disparaitre du fait de la production de clinker sur place);
  - o en eau ammoniaquée visant à abattre les émissions de NOx;
  - o en combustibles fossiles et alternatifs ;
  - o en matières premières pour le cru (argile, sable, alumine, fer).
- par des flux sortants qui sont les livraisons des ventes de ciments.

Avec le projet de modernisation, il n'y aura pas d'évolution sensible des flux de circulation sur les principaux axes autour d'Airvault, notamment des passages de camions par rapport aux années de référence 2007 (année de pic de production de l'usine) et 2019.

Philippe LAPART, directeur Région Atlantique Méditerranée de Tratel, filiale de Ciments Calcia, explique l'organisation au sein de la région Atlantique Méditerranée. Elle fonctionne grâce à 320 employés dont 110 conducteurs, 232 tracteurs Euro 6, 344 remorques dont 216 citernes et 177 affrétés.

60 % de l'activité de l'entreprise vient des besoins du groupe et 40 % des autres demandes. L'objectif d'un transporteur est de rentabiliser ses trajets en évitant le déplacement de camions qui ne seraient pas complets. Le parc actuel de Tratel est composé de remorques mais aussi de bennes dites à fond mouvant utilisées pour le transport des CSR. Il y a également des citernes basculantes qui servent à transporter différentes qualités de ciments et d'autres types de remorques.

Concernant l'évolution de Tratel, une feuille de route est formalisée depuis 2014 pour déterminer la démarche d'investissement d'efficacité énergétique. Cette dernière stipule :

- le renouvellement de la flotte à 100 % en Euro 6 (norme similaire au Crit'air pour les camions) ;
- la gestion des pneumatiques ;
- le renouvellement d'un matériel nouvelle génération de l'information embarquée;
- la formation à l'écoconduite.

Tratel est l'une des premières entreprises françaises à s'être engagée dans une démarche de performance éco-responsable avec l'agence de notation TK'BLUE. Cette dernière génère des rapports d'émissions mettant en avant leur performance sociétale et environnementale (Gaz à Effet de Serre, CO<sub>2</sub>, NOx...).

De plus, le transporteur s'est engagé dans une démarche de labellisation « Objectif  $CO_2$  ». Le label a été délivré en 2016, et renouvelé en 2020 pour 3 ans. De 2016 à 2019, Tratel a réduit ses émissions de 5,9 %, performance supérieure au référentiel européen HBEFA (Handbook



Emission Factors for Road Transport). Afin d'adapter sa motorisation en fonction de ses usages et des critères environnementaux, il a été question de trouver des solutions. En termes de carburant, le transporteur s'est tourné vers l'usage de plusieurs carburants renouvelables tels que :

- le Bio GNV;
- le B100;
- l'ED95;
- l'hydrogène;
- le gazole de synthèse XTL renouvelable.

Une recherche d'équilibre est en cours concernant le carburant utilisé. En effet, en fonction du besoin et de l'origine de la mission qu'aura le transporteur, un équilibre est à trouver entre la capacité d'emport de carburant et de marchandises. Si davantage de place est allouée à la marchandise, cela réduit l'espace disponible pour le carburant, ce qui entraîne des arrêts plus fréquents.

# **TEMPS D'ÉCHANGES COMMUN**

Pendant ce temps d'échanges, les participants sont invités à contribuer et se questionner sur les points de vigilance et les opportunités possibles (aujourd'hui et demain) sur la thématique de l'économie circulaire mais aussi celle des transports.

Les intervenants et les participants échangent sur plusieurs sujets tels que l'emploi et sa pérennité, la formation, le transport et le ferroviaire, les salaires mais aussi la hauteur de la tour.

Un participant demande si des études ont été faites sur l'usage du chemin de fer pour effectuer le transport du ciment.

Philippe LAPART répond en tant que président régional de l'observatoire des transports en Nouvelle-Aquitaine, que toutes les solutions de transport sont étudiées. Il est question de massifier le transport tant que cela est possible.

Bruno MANIVET spécifie qu'une étude est en cours de la part de Ciments Calcia pour savoir quels seraient les intérêts d'une remise en état de l'embranchement sur la ligne de chemin de fer et voir dans quelles mesures cela répondrait aux besoins des clients.

La participante en ligne souhaite que le projet de modernisation permette de pérenniser et développer les emplois directs mais aussi indirects.

Un participant demande si, concernant la tour à cyclones, un trompe-l'œil pourrait être réalisé afin de travailler son intégration paysagère.

Un atelier sur les enjeux environnementaux et le suivi est organisé en septembre et la thématique de l'intégration paysagère de la tour y sera abordée avec plus de précisions. Des



photomontages de la tour en place seront présentés pour permettre à chacun de se rendre compte de la visibilité de la tour dans le paysage airvaudais.

Bruno MANIVET apporte des précisions sur la tour. Sa hauteur sera de 135 mètres par rapport au sol (tour de 130 mètres + cheminée de 5 mètres). Le reste du projet n'a pas d'incidence verticale car les infrastructures seront principalement organisées de manière horizontale (cuisson dans le four). La prise en compte de contraintes techniques induit cette dimension de la tour : les 5 cyclones doivent être positionnés les uns au-dessus des autres.

Une question est aussi posée sur la température extérieure de la cheminée et sur d'éventuelles obligations sur les températures de rejet de gaz.

La température des parois de la cheminée sera aux alentours de 90°C/ 100°C. La principale contrainte s'avère être le point de rosée (température à laquelle le gaz subit un changement d'état, la condensation), qui pourrait entraîner une corrosion des parois. L'objectif est donc de maîtriser ce point de rosée pour éviter ces phénomènes de corrosion.

Une participante s'interroge sur le choix du site : pourquoi le site d'Airvault est celui sélectionné pour ce projet de modernisation ?

Il y a plusieurs raisons à cela. En premier lieu, le dynamisme du marché de l'ouest, desservi par l'usine d'Airvault.

La deuxième raison est une logique de ressource : le calcaire doit avoir des propriétés spécifiques pour garantir la qualité du produit par la suite. Le calcaire qu'il est possible de trouver sur le secteur d'Airvault se prête à l'usage cimentier en qualité et en quantité. Ces éléments permettent d'avoir une perspective d'évolution favorable et d'envisager la modernisation du site. Le projet de la cimenterie s'insère dans une logique à long terme.

Enfin, est présent sur le site un outil de broyage ciment particulièrement développé. Il est nécessaire d'apporter à cet outil le produit semi-fini, le clinker, dont il a besoin. En effet, les lignes de production de clinker sont en décalage par rapport aux besoins actuels du marché en ciment. Le projet permet de répondre à ce besoin et d'apporter la quantité de clinker nécessaire en la créant directement sur place.

Il est demandé l'impact que le projet pourra avoir sur les emplois directs et indirects et si celuici va permettre d'accroître l'offre.

L'objectif premier est de pérenniser les emplois directs sur l'usine et la ligne de production. La logique de production restera globalement la même qu'aujourd'hui. Par ailleurs, il sera question de développer les filiales de production et gestion des CSR car leur consommation sera augmentée ce qui pourra générer des emplois indirects.

À la suite d'une question sur la possible acquisition de foncier pour la réalisation du projet, il est rappelé qu'il n'y aura pas de phénomène d'étalement de l'usine sur les terrains agricoles alentour, les travaux s'effectueront uniquement sur la propriété de l'usine.



Un participant s'interroge sur de nouveaux ciments appelés « ciments verts » et demande des précisions.

Bruno MANIVET explique qu'il s'agit d'un autre type de liant hydraulique, qui n'est pas du ciment et ne fait pas recours au clinker. Il est créé à partir d'un processus différent et repose sur un autre schéma de commercialisation.

Un participant s'exprime sur l'usage du gypse dont les apports externes en camion vont être amenés à diminuer.

Il y aura moins d'utilisation de gypse naturel ramené à la tonne de ciment car une partie de ce dernier sera créé directement sur l'usine (environ 30 %) dans le cadre du nouveau procédé technique.

Il est demandé si le ciment produit par l'usine est utilisé pour les blocs des éoliennes.

L'usine d'Airvault produit plusieurs types de ciment, qui ont chacun un type d'utilisation déterminé. Ils peuvent ainsi être utilisés dans plusieurs types d'ouvrage, dont l'éolien.

Le sujet des nouvelles compétences que devra potentiellement développer le personnel est abordé par une participante.

L'utilisation d'installations de dernière génération va permettre d'élargir le champ de compétences de l'ensemble du personnel. Des formations préalables permettront à chacun de pouvoir travailler sur ce qui se fait de mieux dans sa discipline.

#### La thématique des retraites est abordée.

L'usine subit très peu de « turnover ». En effet, l'essentiel des personnes qui travaillent à l'usine y réalisent leur carrière. Il y a donc des départs à la retraite mais tout dépend des situations.

Chez Tratel, la pyramide des âges est globalement élevée. Cela entraine un effet positif qui est que la majorité du personnel est bien formée, mais aussi des aspects négatifs comme des vagues de départs à la retraite.

La question de l'usage du ferroviaire est à nouveau abordée.

Des études sur l'emploi du chemin de fer dans sa logistique sont en cours.

Un participant s'interroge sur le fait qu'un site ait potentiellement dû fermer pour permettre ce projet de modernisation sur le site d'Airvault.



Bruno MANIVET explique que le projet de modernisation de l'usine d'Airvault n'a pas de lien avec la fermeture d'autres usines.

Concernant le site de Cruas, l'usine produit du ciment blanc, qui n'a pas le même marché ni les mêmes applications que le ciment gris d'Airvault. Les motivations à l'origine du projet de fermeture du site, liées au marché du ciment blanc sont ainsi indépendantes de l'usine d'Airvault et de son projet de modernisation.

Concernant le site de Gargenville, ce dernier se transforme en centre de broyage, du fait de l'insuffisance de ressources au sein de la carrière en exploitation et de l'absence d'autorisation pour une nouvelle carrière. N'ayant plus de matière première à proximité, l'usine doit évoluer.

### LA PHASE CHANTIER

Bruno MANIVET, Directeur de la cimenterie d'Airvault et Bernard BILLY, Responsable Performances de la cimenterie d'Airvault

Bernard BILLY présente l'organisation et le déroulement de la phase chantier. Deux zones distinctes seront créées pour assurer le maintien de l'activité de l'usine actuelle.

Dans la zone chantier, 3 secteurs ont été déterminés :

- la base vie ;
- la zone de prémontage ;
- et la zone de montage.

La base vie pourra accueillir jusqu'à 1 200 personnes répartis sur 3 postes par jour.

Dans l'étude d'impacts en cours de finalisation, une évaluation des incidences spécifique à cette période a été réalisée notamment en termes de luminosité ou encore de transports.

Plusieurs typologies de travaux seront réalisées :

- Décapage des terrains ;
- Coulage des fondations ;
- Travaux de génie civil;
- Montage des installations ;
- Branchement.

# TEMPS D'ÉCHANGES

Une participante s'interroge sur l'impact que pourront avoir les travaux sur les habitations alentour.

La zone chantier ne donnera pas directement sur des habitations, et n'aura donc pas de grande incidence sur celles-ci. De plus, la production de bruit sur un chantier est souvent due au forage pour la mise en place de fondations et de pieux. Dans le projet de modernisation, cela n'est pas prévu.

Le chantier en lui-même aura une durée d'environ 2 ans.



Un avis est émis concernant cette phase chantier : un impact positif est espéré sur le commerce local. Dans la même logique, un participant demande si le logement du personnel a été pensé pendant la phase chantier.

Ciments Calcia travaille actuellement avec la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que le club des entrepreneurs Airvaudais pour préparer une liste à fournir à l'entreprise qui interviendra sur le chantier, pour lui permettre de connaître les différentes prestations proposées sur le territoire (hôtelières, techniques, restauration...) et utiliser les compétences locales.

### **CONCLUSION**

Bruno MANIVET, Directeur de la cimenterie d'Airvault et Claude RENOU, Garant CNDP

Bruno MANIVET clôture l'atelier en remerciant les participants pour leur présence. Il les invite à prendre connaissance des prochaines dates de la concertation pour venir participer, ainsi qu'à en parler autour d'eux.

Claude RENOU remercie chacun de sa présence à l'atelier.